

contrats aidés

Par **alamasse**, le **09/06/2009** à **13:32**

bonjour

selon vous, est il juridiquement possible d'etre éligible à des contrats aidés dans :

- une structure de type régie disposant de l'autonomie financière ?
- une Société publique locale (spl) ?

d'une manière générale, je m'interroge sur les contrats aidés possibles pour le secteur marchand.

merci d'avance de vos réponses